Pour une justice sociale de l’eau : ce que les catastrophes naturelles ont à nous apprendre.

Inondation, sécheresse, vague de chaleur extrême, feux de forêt, cyclone et typhon, le nombre de catastrophes auxquelles font face les habitant·es de la planète ne cessent d’augmenter, entrainant des dégâts matériels et immatériels terribles. Des vies humaines perdues, ou complètement détruites, des habitations ravagées, des zones protégées ou zones agricoles polluées, des lieux de culte porteur d’histoire disparu, les pertes et dommages sont énormes. Le cycle de l’eau est profondément menacé, entrainant des catastrophes sans précédent. Mais comment s’adapter à ces événements ? Quelles en sont les causes et qu’est-ce que ces catastrophes révèlent ?

#  Réchauffement climatique, cycle de l’eau et inégalités

La barre des 1,5°C de réchauffement climatique sera dépassée en 2024, la nouvelle est tombée en cette fin d’année. Ce chiffre est symbolique, en 2015, les états ont signé les accords de Paris visant explicitement à ne pas dépasser ce seuil critique. A cela s’ajoutent les données scientifiques qui montrent que 1,5°C représente une limite à ne pas franchir, sans quoi les catastrophes naturelles s’aggraveront. Alors, même si, pour valider officiellement le dépassement de la limite il faudra que [l’observatoire européen Copernicus](https://climate.copernicus.eu/climate-indicators/temperature) répète la mesure sur plusieurs décennies, cette augmentation reste inquiétante.

**Pourtant, ce réchauffement global, ses causes et ses conséquences sont documentés depuis déjà 1988 par** [**le GIEC,**](https://climat.be/changements-climatiques/changements-observes/rapports-du-giec/2023-rapport-de-synthese) **le groupe d’expert·es intergouvernemental sur l’évolution du climat, dont le dernier rapport date de 2023. La communauté scientifique mondiale est sans équivoque : les activités humaines en sont la cause.** Si nous ne changeons pas rapidement nos modes de production et de consommation et que le globe continue de se réchauffer à la même vitesse, les catastrophes climatiques de plus en plus violentes se multiplieront. Effectivement, de plus en plus violentes, mais aussi, et de plus en plus fréquentes.

**Le constat est donc sans appel : l’ensemble de la planète se réchauffe et induit des dérèglements climatiques et des drames environnementaux sans précédent : perte de biodiversité, inondations, sécheresse, élévation du niveau des océans, et j’en passe, c’est donc une crise mondiale mais qui ne touche pas tout le monde de la même fréquence, ni à la même intensité.**

En outre, le dérèglement climatique n’est qu’une partie des bouleversements auxquels la planète doit faire face aujourd’hui. Depuis 2009, les scientifiques du [Stockholm Resilience Center](https://www.stockholmresilience.org/), ont conceptualisé neuf limites aux processus impliqués dans le fonctionnement du système Terre, c’est-à-dire neuf seuils au-delà desquels ce système ne fonctionne plus harmonieusement. A l’heure actuelle, les scientifiques tirent la sonnette d’alarme : six des neuf limites planétaires ont été dépassées, et pour certaines de manière irréversible. C’est le cas de l’érosion de la biodiversité qui est arrivée à un point de non-retour, en 40 ans nous avons perdu 60 % des populations d’animaux présents sur la terre[[1]](#footnote-2) !



Source : https://www.stockholmresilience.org/research/planetary-boundaries.html

La sixième limite à avoir été franchie est celle de **l’eau douce**. Les précipitations, l’humidité des sols et l’évaporation, qui constituent ce cycle de l’eau est aussi appelé « eau verte », « eau invisible ». A différencier de l’eau bleue, ou encore « l’eau qu’on voit » : rivières, nappe phréatique, lacs, océans et autres. Les deux sont intimement liées car, l’eau verte alimente les nappes phréatiques, régule le climat et les écosystèmes. **Néanmoins, les activités humaines ont fortement bouleversé le cycle de l’eau dont l’équilibre n’est plus garanti** (ZERKI, 2023). Les conséquences sont déjà visibles : inondations et sécheresses sont les symptômes des dérèglements actuels.

**Il est donc urgent de prendre des mesures d’atténuation à court terme pour limiter le réchauffement à 1.5°C car si nous ne changeons pas nos modes de vie, le réchauffement sera tel que « *les années actuellement les plus chaudes feront partie des plus froides dans 40 ans*».[[2]](#footnote-3)**

Mais comment changer ? De quelles mesures parlons-nous ? Qui sont les principaux émetteurs de Gaz à Effet de Serre (GES)[[3]](#footnote-4) – une des causes majeures du réchauffement de la planète ? Qui doit revoir son empreinte écologique ?

Aujourd’hui, face à toutes ces questions, un lien de cause à effet qui est aussi un triste paradoxe se doit d’être pointé : **il existe un lien intrinsèque entre dérèglement climatique et inégalités sociales**. Ce déséquilibre se matérialise de différentes manières. D'une part, ce sont les modes de vie et de consommation des plus riches qui polluent le plus : aller-retours en jet privé, vacances sur un yacht, fruits rouges tous les matins au petit déjeuner, IPhone et autres matériels informatiques dernier cri sont quelques exemples.D’autre part, ce sont les personnes les plus pauvres, qui ont un mode de vie soutenable et durable et donc qui polluent peu, qui vont être impactées le plus violemment par les catastrophes climatiques, et vont avoir plus de mal à s’en remettre.

Un rapport récent d’Oxfam montre qu’en Belgique, 10 % des plus riches émettent autant de GES que 45 % les plus pauvres. Les inégalités au sein d’un pays sont importantes. Mais alors que dire de ces inégalités entre les pays ! A titre d’exemple, en moyenne dans l’Union Européenne une personne produit huit tonnes de CO2 par an alors qu’au Sénégal ou au Burkina-Faso, nous sommes entre une et deux tonnes de CO2 par personne par an. (Guivarch, C. et Taconet, N. 2020)

A titre indicatif, un aller-retour jusqu’à New-York émet plus de deux tonnes de CO2, ce qui représente plus que la totalité des émissions auxquelles chaque humain devrait se soumettre pour limiter le réchauffement climatique.

Le bilan est clair, chiffres à l’appui, les pays et personnes les plus riches contribuent plus fortement aux dérèglements climatiques et aux catastrophes qui en découlent, et les pays du Sud global sont plus impactés et demandent réparation. Pour ce faire, les COP,[[4]](#footnote-5) c’est-à-dire les conférences de parties, sont le lieu par excellence au sein duquel se réunissent tous les Etats, et où s’examinent les progrès dans la réalisation des engagements pris par ceux-ci. En 2024, La COP 29 sur le climat, a été l’occasion de s’attarder sur la finance climatique. Des questions se posent : qui va payer pour les dégâts encourus ? Qui va financer les mesures d’adaptation aux dérèglements climatiques, causés principalement par le développement des pays riches ? Aujourd’hui, ces pays prennent la tangente et refusent de prendre leurs responsabilités :

Le dernier jour officiel de la COP 29, le négociateur principal du Panama Juan Carlos Monterrey Gómez a même déclaré que “*les 250 milliards de dollars offerts par les pays riches sont un crachat au visage des nations vulnérables. Ils offrent des miettes alors que nous portons les morts. C’est scandaleux, maléfique et sans remords*“.[[5]](#footnote-6)

**Les inégalités se jouent entre les pays, mais aussi et surtout sur le terrain, au niveau local. C’est pourquoi il est intéressant de regarder et de mettre en lumière des situations spécifiques. Dans le cadre de cette analyse c’est le cycle de l’eau, qui, entre sécheresses et inondations, bouleverse des vies humaines et des écosystèmes entiers**. Ces catastrophes affaiblissent lentement, dans le cas des sécheresses ou provoque des dégâts rapidement, dans le cas des inondations, mais elles ont en commun au moins deux choses : le manque de courage politique pour s’attaquer aux causes profondes qui les entrainent, qu’elles soient d’ordre climatiques, économiques, ou encore philosophiques. Dans l’urgence, il faut prendre le temps, pour comprendre profondément ce qui se joue, analyser certaines catastrophes, pour que les conséquences de l’inaction climatique se lisent au prisme des réalités vécues par les personnes.

Effectivement, les inégalités sociales sont exacerbées et rendues visibles par les catastrophes climatiques, et pour comprendre ces situations, la notion *de vulnérabilité* est essentielle. Ce concept est dynamique, car il dépend des situations vécues et de la perception des personnes face à ces situations. **Cela nous oblige à regarder l’impact de ces catastrophes en tenant compte des inégalités auxquelles les personnes font face, et en étudiant leur résilience, c’est-à-dire leur capacité à retrouver un état d’équilibre après un choc.** Mettre le doigt sur les causes de cette vulnérabilité, et en comprendre les conséquences, devrait aussi encourager nos dirigeant·es à établir des politiques environnementales et climatiques qui tiennent compte de ces disparités, car de toutes façons, « *en l’absence de remise en cause radicale de modèles de développement, l’intérêt d’une analyse sociologique de la vulnérabilité est alors sans doute moins de la réduire que de mieux comprendre comment « vivre avec » elle.* » (Becerra, 2012). En d’autres termes, si aujourd’hui les éléments qui constituent la vulnérabilité sont liées à notre modèle d’organisation sociale basée sur le développement et la croissance économique, ces vulnérabilités ne disparaitront pas, donc en contribuant à les comprendre, nous pouvons au moins panser les plaies actuelles, et éventuellement, penser à des solutions pour l’avenir !

# Sécheresse et inégalités : le cas du Sénégal

Le lac Tchad situé en Afrique du Nord, a perdu 90% de son volume d’eau. A New York, aux Etats-Unis des pompiers ont éteint un feu de broussailles dans un parc urbain[[6]](#footnote-7). En cause ? l’absence de précipitation. Aujourd’hui, aucun pays n’est à l’abri, car ces phénomènes désastreux s’intensifient partout dans le monde. Les sécheresses n’épargnent aucun continent, et les conséquences sont nombreuses : impact sur l’agriculture, migration et déplacement de population, désertification, impact économique, ou encore perte de la biodiversité.

L’eau est une ressource indispensable à la vie, elle est aussi un facteur de production dont l’accès et l’usage conditionnent les pratiques agricoles. En d’autres termes : sans eau, pas d’agriculture et pas de vie, et donc, pas de nourriture ni d’emploi agricole. Les sécheresses, qui sont d’abord des événements climatiques, dépassent uniquement la question environnementale et prennent aussi des dimensions sociales et économiques. La région du Sahel est l’une des régions les plus touchées par la sécheresse et la désertification, laissant les paysan·nes locaux en difficulté. Nous allons donc faire un détour par le Sénégal pour comprendre l’impact du réchauffement climatique sur les populations locales.

Au Sénégal, depuis les années 70, le pays fait face à des vagues sècheresses intenses qui impactent l’agriculture et particulièrement les plus petites exploitations, souvent familiales, qui en vivent. L’eau, devenant une ressource rare et suscite beaucoup de compétition, avec des déséquilibres majeurs. La raréfaction d’une ressource essentielle à la vie devrait nous inquiéter : les pressions et les tensions sur les ressources en eau vont encore s’intensifier dans les années à venir. En conséquence, les inégalités d’accès vont s’accentuer au détriment des personnes les plus vulnérables.

## L’eau, un bien environnemental : l’exploitation des nappes phréatiques par les agrobusiness au Sénégal

L’eau n’est pas un bien économique qui peut être exploité à outrance. C’est aussi, et avant tout, un bien environnemental qui doit être protégé car elle rend une quantité de services écosystémiques inestimables. C’est le cas des nappes phréatiques, qui sont des réservoirs d’eau douce, enfouies sous la terre, elles fournissent de l’eau pour l’irrigation ainsi que la consommation humaine et animale. Essentielles à la préservation de la vie, ces nappes sont profondément menacées, à cause des sécheresses répétées, conséquences du réchauffement climatique, et avec l’exploitation à outrance de cette ressource par les agrobusiness, qui produisent des fruits et légumes destinés principalement à l’exportation, installés dans la région.

Les conséquences sur les paysan·nes locaux sont désastreuses, les privant d’une ressource essentielle à leurs activités agricoles. Aujourd’hui, **la compétition est de plus en plus rude, et elle est totalement inégale**. De petit·es exploitant·es se retrouvent face à des entreprises agro-industrielles qui vident les nappes phréatiques, en utilisant des moyens très coûteux pour forer très profond dans le sol. Face aux sécheresses, les ressources en eau s’amoindrissent, les nappes phréatiques se vident, et, en ajoutant la surexploitation de ces nappes, les agriculteur·ices locaux n’ont plus accès à l’eau productive pour pratiquer leur activité de subsistance et dégager un revenu décent (Drique, M. & Lejeune, C, 2017).

**Un point de tension important doit être pointé, c’est cette ambivalence entre protection et exploitation des ressources et des écosystèmes**. Les nappes phréatiques sont des ressources précieuses, et qui, étant donné la raréfaction des pluies, vont être de plus en plus source de convoitises. Les nappes phréatiques sont un exemple parmi tant d’autres qui montre qu’aujourd’hui, il est **urgent de trouver un équilibre entre l’usage économique et la préservation de cette ressource environnementale dont la vie humaine dépend.**

Mais, comment réconcilier deux modalités d’usage ? Comment rassembler autour de l’eau pour gérer cette ressource en tant que bien commun qui doit être utilisé de manière durable et inclusive ?

Il est crucial de garantir des mesures pour soutenir les petites agriculteur·ices et assurer une distribution équitable de l’eau productive (Allaverdian Céline& Al, 2012). Face aux sécheresses répétées, les conflits d’usage de l’eau sont fréquents entre les petits agriculteur·ices et les grandes entreprises. De plus, dans l’impossibilité d’exploiter plus de terre à cause du manque d’eau, les paysan·nes se retrouvent finalement dépossédé·es de leur terre et employé·es par les grandes entreprises agro-industrielles.

C’est pourquoi l’ONG Eclosio travaille à la fois avec les communautés locales pour promouvoir une gestion intégrée des ressources en eau[[7]](#footnote-8), mais aussi pour les renforcer sur le plaidoyer auprès des autorités locales. In fine, les actions menées avec les populations locales ont pour objectif de renforcer leur résilience, c’est-à-dire, leur capacité à absorber les chocs et à retrouver rapidement un équilibre face aux bouleversements climatiques.

Injustice sociale et climatique, l’eau comme bien commun

**Pour conclure, l’eau productive est un enjeu complexe, nécessitant une approche équilibrée entre exploitation économique et protection environnementale**. Afin d’équilibrer l’accès entre les différents types d’acteur·ices et d’assurer une gestion inclusive de l’eau, **en tenant compte de son caractère vital, donc l’importance de la considérer comme un bien à gérer collectivement pour que chacun·e puisse jouir de leur droit à une répartition équitable des ressources naturelles présentes sur un territoire**. La justice sociale et environnementale doit dès lors guider les actions à prendre dans un territoire.

L’exemple de la sécheresse a montré que les pays sahéliens sont durement impactés par les vagues de sécheresse, et que cela accentue les inégalités. Au phénomène climatique, s’ajoute la présence des agrobusiness, exportateurs de denrées alimentaires souvent destinées à la consommation en occident. **Nos modes de vie ont un coût, celui de l’injustice sociale et climatique.**

Ce coût est ressenti par les paysan·nes sénégalais·es, mais il marque aussi l’Europe. Depuis quelques dizaines d’années, les événements météorologiques extrêmes d’accentuent aussi de notre côté du globe. Déjà depuis les premiers rapports du GIEC en 1990, la communauté scientifique alerte : le réchauffement climatique aggrave les évènements météorologiques extrêmes. Les sécheresses et vagues de chaleur ont leur pendant, inondations et périodes d’humidité grandissante. C’est le cas en Belgique, où l’année 2024 est la plus humide jamais enregistrée[[8]](#footnote-9).

Il est pourtant urgent de réduire les inégalités sociales, et de s’attaquer au dérèglement climatique, sans quoi les populations déjà vulnérables le seront d’autant plus. Il est urgent d’assurer que les populations défavorisées soient protégées des impacts négatifs de la dégradation de l’environnement, étant donné, que ce sont le plus souvent les plus riches qui dégradent cet environnement.

Les faits sont là, pourtant, les pays soi-disant « développés » ne semblent pas avoir intégré cela, comme s’ils étaient protégés contre ces bouleversement. Pourtant en 2019, des vagues de contestation et des mobilisations sont apparus en Europe, menant l’Union Européenne à prendre des engagements fort pour une Europe : être le premier continent neutre pour le climat[[9]](#footnote-10) ! Aujourd’hui le vent a tourné, et déni et inaction climatique caractérisent les politiques publiques climatiques[[10]](#footnote-11). Alors que les effets des dérèglements sont encore minimisés et que les discours politiques portent vers la relance économique, l’Europe doit faire face à des catastrophes d’ampleur. Les récentes inondations à Valence, en Espagne en sont un triste exemple.

**Tout cela nous amène à remettre l’urgence climatique au centre du débat. Car il est plus que nécessaire, de mettre en place des mesures pour assurer à tout le monde, y compris, aux personnes à faible revenu, aux minorités ethniques, aux communautés marginalisées, aux personnes âgées, aux femmes, que les vagues de chaleur, que les sécheresses, ou encore les inondations n’aggraverons pas encore leur vie quotidienne. Et de garantir à tout un chacun·ne une vie digne.**

**Bibliographie**

Allaverdian Céline, Apollin Frédéric, Issoufaly Hatim, Merlet Michel, Richard Yves (2012). Pour une justice sociale de l'eau : garantir l'accès à l'eau aux agricultures familiales du Sud, Paris, Coordination Sud, juillet 2012, 68 pages.

Drique, M. & Lejeune, C. (2017). La justice sociale à l’épreuve de la crise écologique. *Revue d'éthique et de théologie morale*, 293, 111-124. <https://doi.org/10.3917/retm.293.0111>

Guivarch, C. et Taconet, N. (2020). Inégalités mondiales et changement climatique. Revue de l'OFCE, N° 165(1), 35-70. https://doi.org/10.3917/reof.165.0035.

Sylvia Becerra, 2012,« Vulnérabilité, risques et environnement : l’itinéraire chaotique d’un paradigme sociologique contemporain », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 12 Numéro 1 | mai 2012, mis en ligne le 29 mai 2012, consulté le 06 décembre 2024. URL : http://vertigo.revues.org/11988 ; DOI : 10.4000/vertigo.11988

Zekri Mari, 2023,[La sixième limite planétaire a été franchie. Et maintenant ? | National Geographic](https://www.nationalgeographic.fr/environnement/eau-douce-danger-ressource-naturelle-la-sixieme-limite-planetaire-a-ete-franchie-et-maintenant).

**Pour aller plus loin :**

* Documentaire : *Notre planète a ses limites* – documentaire disponible sur Netflix
* Podcast : Blast - L’écologie - *Inondations meurtrières en Espagne : le pire est-il à venir ?*
1. <https://www.wwf.fr/vous-informer/actualites/rapport-planete-vivante-2018> . Consulté le 11 décembre 2024 [↑](#footnote-ref-2)
2. <https://climat.be/changements-climatiques/changements-observes/rapports-du-giec/2023-rapport-de-synthese> Date de consultation le 11 décembre 2024 [↑](#footnote-ref-3)
3. Ce sont les Gaz qui absorbent et ensuite réémettent une partie des rayons solaires et donc ils sont à l’origine de l’effet de serre. Les principaux GES sont le dioxide de carbone (CO2), le méthane (CH4), protoxyde d’azote (N20), hexafluorure de soufre (SF6), hydrocarbures (HFC) et perfluorocarbures (PFC). Pour plus d’informations : [Définition - Gaz à effet de serre (émissions) | Insee](https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1855) [↑](#footnote-ref-4)
4. Il existe actuellement trois COP qui traitent de sujets différents mais interconnectés relatif à la crise environnementale : la COP sur la biodiversité (COP 16 en 2024), la COP sur la lutte contre la désertification (COP 16 en 2024) et la COP sur les changements climatiques (COP 29 en 2024). Pour plus d’informations : [Trois COP (Conférences des Parties) pour clôturer l'année | Programme De Développement Des Nations Unies](https://www.undp.org/fr/trois-cop-conferences-des-parties-pour-cloturer-lannee). [↑](#footnote-ref-5)
5. [Synthèse de la COP29 : "un crachat aux visages des nations vulnérables" Consulté : le 11 décembre 2024](https://bonpote.com/synthese-de-la-cop29-un-crachat-aux-visages-des-nations-vulnerables/) [↑](#footnote-ref-6)
6. [« Tueuse silencieuse à évolution lente », la  sécheresse décryptée | ONU Info](https://news.un.org/fr/story/2024/12/1151111) consulté le 11 décembre 2024 [↑](#footnote-ref-7)
7. [L’importance de l’inclusivité pour une Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) réussie - Analyse d'éducation permanente | Eclosio](https://www.eclosio.ong/publication/limportance-de-linclusivite-pour-une-gestion-integree-des-ressources-en-eau-gire-reussie-analyse-deducation-permanente/) [↑](#footnote-ref-8)
8. [L’année 2024 sera la plus humide jamais enregistrée dès mercredi, selon l’IRM - Le Soir](https://www.lesoir.be/638487/article/2024-11-26/lannee-2024-sera-la-plus-humide-jamais-enregistree-des-mercredi-selon-lirm#:~:text=L%20%E2%80%99ann%C3%A9e%202024%20sera%20la%20plus%20humide%20jamais,record%20annuel%20de%20pr%C3%A9cipitations%20sera%20probablement%20d%C3%A9pass%C3%A9%20mercredi.). Consulté le 13 décembre 2024 [↑](#footnote-ref-9)
9. [Le pacte vert pour l’Europe - Commission européenne](https://commission.europa.eu/strategy-and-policy/priorities-2019-2024/european-green-deal_fr) Consulté le 13 décembre 2024 [↑](#footnote-ref-10)
10. <https://www.rtbf.be/article/le-moment-climat-est-il-passe-11430664> Consulté le 13 décembre 2024 [↑](#footnote-ref-11)